

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FEVRIER 2015 A 20 HEURES

COMPTE-RENDU

Etaient présents : MM. et M^{mes} Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Gaëtan SEGURA, Claire GOMEZ, Eliane BAZIN, Maryse BLANC, Julien GOUTEYRON, Romain JARJAVAL, Maryse JULIEN, Sylvain LASSABLIERE, Danielle LERICHE, Rachida MALTOUF, Rémi MAURICE, Jacques PIOT, Jean-Christophe SOINNE, Aurélie SOUALLE, Ysabel LANNEZ, Magali RIBEIRO.

Etaient excusés :

M^{me} Annie CLAIR (procuration à M^{me} Claire GOMEZ),
M. Norbert MANUEL (procuration à M. Gaëtan SEGURA jusqu'à son arrivée, à 20h45),
M. Dominique CALAIS (procuration à M^{me} Ysabel LANNEZ).

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M^{me} Claire GOMEZ se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 24 novembre 2014

Vote du conseil : accord à l'unanimité

2) Vote des comptes administratifs 2014

M. le Maire présente et commente, sur écran, les comptes administratifs (commune, services de l'eau et de l'assainissement). Il soumet les tableaux correspondants au vote du Conseil.

M. le Maire ayant quitté la salle, les comptes administratifs 2014 sont approuvés à l'unanimité, sous la présidence du doyen, M. Yves MEYER.

3) Vote des comptes de gestion 2014

Après avoir repris la présidence, M. le Maire précise au Conseil que les comptes de gestion 2014 qui nous ont été adressés par M. le Trésorier sont rigoureusement identiques aux comptes administratifs.

Vote du conseil : les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité

4) Tarifs de l'eau et de l'assainissement

M. le Maire rappelle au conseil la composition du prix de l'eau : abonnement, consommation, assainissement, taxes.

Il précise le contexte général de financement de la construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale et de l'installation des réseaux de transport des eaux usées : sur un coût total de 26 millions d'euros, et après déduction des subventions, le projet coûtera environ 20 millions d'euros à l'intercommunalité et aux communes concernées par le service.

Le montant de la participation de Béligneux au budget de l'assainissement de la 3CM en 2015 conduira à élever le montant des redevances facturées de 59 500 €.

Cette somme sera obtenue en fixant le montant de l'abonnement annuel à 40 €, et la part proportionnelle à 1,15 € par mètre cube d'eau consommée.

En ce qui concerne le budget de l'eau, M. le Maire précise que le prix de base pour bénéficiaire de subventions par la commune et l'intercommunalité est fixé à 0,90 € ; il propose le tarif du mètre cube à 0,2892 € pour la part proportionnelle.

M. le Maire indique que, pour une consommation annuelle moyenne de 120 m³ d'eau par famille et en tenant compte des taxes revenant à l'Agence de l'Eau et de la TVA, le prix du m³ sera approximativement de 2,33 €.

Afin de permettre une appréciation objective de notre tarification, il affiche sur écran la carte de France des prix de l'eau : celle-ci met en évidence que les prix du m³ par départements fluctuent de 2 à 6 €.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la modification de la tarification de l'eau et de l'assainissement telle qu'indiquée ci-dessus, dès la prochaine facturation par La Lyonnaise des Eaux, et autorise M. le Maire à prendre toutes dispositions en conséquence.

5) Election d'un membre extérieur de commission municipale

M. Francis DEROLEZ propose sa candidature en tant que membre extérieur pour intégrer la commission bâtiment.

M. le Maire précise qu'il a déjà apporté son aide à la commission en participant en particulier à la réparation des décors d'illuminations.

Le conseil municipal, par 23 votes à bulletin secret, donne son accord à l'unanimité.

M. le Maire remercie M. Dominique CALAIS pour son implication dans la réparation des décors d'illuminations.

6) Conventions d'occupation du domaine public

M^{me} Béatrice MASSON, adjointe, rappelle que l'article L2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques stipule que toute occupation ou utilisation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance.

Pour l'année 2015, les conventions de trois commerçants sont à reconduire.

Elles sont indexées tant sur la superficie de l'occupation du domaine public que sur le nombre de jours de son utilisation, comme précisé ci-après (tarif 2015) :

- Jusqu'à 25 m² : 6€ par jour d'utilisation
- Entre 25 et 50 m² : 7€ par jour d'utilisation
- Au-delà de 50 m² : 8€ par jour d'utilisation.

Le règlement de la redevance se fait par mois, par trimestre ou pour une saison auprès du Trésor Public.

Vote du conseil : accord à l'unanimité

7) Plan d'épandage d'une installation de méthanisation

M. le Maire précise que quelques terrains agricoles de la commune, éloignés des habitations, sont concernés par l'épandage de "digestats" émanant de stations d'épuration ou de méthanisation.

Il indique que la commune est consultée, par enquête publique, sur un nouveau projet d'épandage sur ces terrains en provenance d'une usine de méthanisation à Anthon.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur ce projet.

8) Modification des statuts de la 3CM

M. le Maire informe le conseil que la 3CM va changer d'appellation pour se nommer « Communauté de Communes de la Côtière à Montluel ».

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour la modification des statuts de l'intercommunalité consécutive à sa nouvelle dénomination.

9) Elaboration d'un plan de mise en accessibilité des voiries et des espaces publics

M. le Maire rappelle qu'un diagnostic pour la mise en accessibilité des voiries et des bâtiments publics de la commune a été réalisé en 2012. Il convient désormais d'établir un plan pluri-annuel des travaux qui seront engagés pour répondre à l'obligation légale.

Le conseil donne son accord à l'unanimité sur la préparation de ce plan.

10) Echos des commissions municipales

*** Aménagement de l'espace bâti, Information/communication, TIC et organisation des cérémonies : M^{me} Nathalie PELLET**

Pour la commission communication, le dernier périodique est dans les boîtes aux lettres et le prochain est déjà en préparation.

La communauté de communes nous a demandé si le rond-point situé vers la Mairie avait un nom et si oui lequel ? Nous sollicitons donc les conseillers pour réfléchir à une dénomination et de nous transmettre leurs idées.

Pour la commission urbanisme, l'instruction des dossiers se fait en semaine et le samedi matin avec quelques membres de la commission; le samedi étant aussi un jour de rendez-vous pour les administrés.

***Bâtiments communaux, patrimoine et marché : M. Yves MEYER**

La réception du bâtiment à destination du périscolaire aura lieu mercredi 4 mars.

Les escaliers mis en place provisoirement pour le local d'habitation situé à l'étage vont être enlevés.

***Vie associative, économie, jeunesse et sport, périscolaire, tourisme :**

M^{me} Béatrice MASSON

. La commission a finalisé la préparation du volet « Subventions » qui sera soumis au vote du budget.

. Intervillages : une réunion avec le comité est programmée le vendredi 27/2. Nous remercions Y. LANNEZ d'avoir représenté la commune lors des réunions préparatoires.

Un appel est lancé à nos associations pour participer à l'organisation de la manifestation. Il s'agira de constituer une équipe composée d'enfants, d'adolescents, d'adultes et d'élus et préparer ainsi la 2^e édition qui aura lieu le samedi 3 octobre 2015 à Montluel.

. Les Lônes : la fréquentation a baissé en 2014 (-24% par rapport à 2013) avec 1387 journées enfants accueillis de Bégigneux. La mise en place des rythmes scolaires a impacté le centre de loisirs.

. La Commission Culture et Tourisme de la 3CM lance une consultation auprès des acteurs culturels et associatifs pour organiser un événement culturel qui aurait un rayonnement

intercommunal avec comme objectif à long terme d'établir un partenariat avec Swing sous les étoiles (Miribel) et le Printemps de Pérourges.

. Réunion de commission prévue lundi 2 mars à 19h.

. Une réunion d'information sur les dyspraxies et troubles associés aura lieu à la salle des fêtes de Béliqueux le vendredi 27 février à 20 heures, avec la présence de l'association DFD « Dyspraxie France Dys ».

*** Voiries et réseaux, environnement, sécurité : M. Gaëtan SEGURA**

La commission a étudié plusieurs devis pour que certains travaux démarrent dès le printemps, comme le marquage au sol et le PATA (bouchage de nids de poule).

Les problèmes de réseaux, d'assainissement, de voirie et de sécurité sont suivis de manière quotidienne.

Au sein du Centre Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, une réflexion est en cours sur la vidéoprotection.

*** Affaires scolaires et sociales : M^{me} Claire GOMEZ**

. Rappel des dates des prochains conseils d'écoles :

- 10 mars à 18h pour l'école maternelle
- 17 mars à 18h pour l'école élémentaire.

. Pour la 4^{ème} période, les inscriptions aux Temps d'Activités Périscolaires « TAP » sont stables avec une moyenne de 110 enfants/jour à l'élémentaire et 64 enfants à la maternelle.

M^{me} Maud NICOLAS « Douce Malice » intervient 3 fois par semaine à l'école élémentaire pour proposer aux enfants une customisation de T-shirt avec dessin, couture, peinture.

A la maternelle, c'est une initiation à la sophrologie qui est proposée aux enfants par M^{me} Véronique ALLAMANNO, sophrologue à Béliqueux, à raison de 2 séances par semaine.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h10.

La parole est proposée au public, sans demande d'intervention.